



L'éole-liens

La lettre d'information dans le vent de Vents citoyens

N° 6 - Mars 2018

Quand éolien rime avec citoyens

ventscitoyens@gmail.com



Michel Lemosquet * nous livre son point de vue sur l'éolien terrestre !

Quelles sont les dernières avancées
en matière d'éolien en France ?

Après le vote de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV), en août 2015, la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) a fixé pour l'éolien terrestre 15 GW d'ici 2018, et entre 21,8 option basse et 26 GW d'ici fin 2023. Les seuils intermédiaires sont de 15 GW en 2018 et 19 GW en 2020. Ces objectifs du précédent gouvernement ne sont pas remis en cause par le gouvernement Macron.

La France peut-elle atteindre ses objectifs ?

La France a le potentiel pour atteindre ces objectifs à condition d'accélérer le rythme en simplifiant les procédures administratives, en allégeant les recours et en intégrant les nouvelles technologies pour baisser les coûts. Nous sommes aujourd'hui à 13 500 MW installés, ce qui est nettement insuffisant pour les objectifs car d'énormes résistances freinent encore le développement de ces énergies renouvelables.

Comment lever les freins au développement de l'éolien terrestre ?

Nicolas Hulot a fait baisser les coûts de raccordement de manière significative mais il faut maintenant s'attaquer aux diverses formes de blocage. Les études d'opinion montrent que 75% des gens sont favorables à l'éolien mais les 25% opposés semblent majoritaires dans les grands médias et parmi eux un grand nombre de parlementaires (notamment dans la récente configuration du Sénat) !

Comment se situe aujourd'hui la Mayenne ?

Pour la Mayenne l'objectif de cent éoliennes pour 2020 est encore possible (à fin 2017, 62 éoliennes sont en exploitation). Cela représenterait 20% de la consommation électrique totale du département. Mais il faut préparer l'après 2020 notamment au travers des Territoires à Energie Positive. Le plan de libération des énergies renouvelables du Ministère de la Transition écologique et solidaire, les recommandations du groupe de travail éolien, le débat citoyen qui s'ouvre autour de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie... sont des signes encourageants.

* Adhérent de Vents citoyens

EDITO

Dix propositions pour l'éolien !

Le 18 janvier 2018 est-il de bon augure ? Le groupe de travail « éolien » lancé par M. Lecornu, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire*, publie ce jour-là un « **plan de libération des énergies renouvelables** », comptant 10 propositions pour accélérer (et donc faciliter) la concrétisation des projets éoliens terrestres.

Soyons nombreux à nous emparer de ces propositions et à les mettre en avant auprès de nos interlocuteurs.

Un « Guide des bonnes pratiques » est annoncé. Les associations pourront-elles y contribuer ? Rien n'est moins sûr ! Vents citoyens saura en tout cas se rendre disponible si besoin pour participer à la co-construction de ce guide !

Les 10 propositions du groupe de travail « éolien »

Gagner du temps !

1 – Accélérer le contentieux car 70% des autorisations délivrées font l'objet de recours, portant à 7 ou 9 ans l'aboutissement d'un projet de parc éolien !

2 – Simplifier le contentieux en figeant les moyens au bout de 2 mois.

Simplifier !

3 – Clarifier les règles pour les projets de renouvellement.

4 – Renforcer la motivation des avis conformes et réévaluer les zones propices.

5 – Supprimer l'approbation d'ouvrage électrique pour les ouvrages électriques inter-éoliens et les raccordements des parcs...

Le groupe de travail « éolien » est composé : de parlementaires, dont M. Chevrollier, Sénateur de Mayenne ; d'associations d'élus ; d'ONG ; de représentants des professionnels de l'éolien et de l'électricité, de juristes, d'administrations des ministères concernés.

CONSULTATION DES CITOYENS EN REGION



EXPRIMEZ-VOUS

du 22 janvier

au 22 avril 2018 !

La Région Pays de la Loire organise une concertation associant le public à l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Après une période de débat sur les modalités d'élaboration du SRADDET et une consultation préalable d'acteurs en 2016-2017, la phase d'élaboration du schéma démarre par une consultation publique.

Les habitant.e.s sont invité.e.s à formuler leur point de vue sur leur territoire – jusqu'au 22 avril 2018 - sur la plateforme :

www.maregionen2050.paysdelaloire.fr

Le projet de schéma devrait ensuite être arrêté en octobre 2018. Suivront, en juin et juillet 2019, une adoption par le Conseil Régional et une approbation par le Préfet.



Trois entrées sont proposées en bas de la page d'accueil

www.maregionen2050.paysdelaloire.fr

Comprendre, Participer et Partager.

Comprendre explique les trois grands domaines d'intervention, ou champs de compétences de la Région : aménagement du territoire, mobilité et environnement. Ce dernier point retient l'intérêt de Vents citoyens car il englobe : maîtrise et valorisation de l'énergie, lutte contre le changement climatique, pollution de l'air, protection et restauration de la biodiversité, prévention et gestion des déchets.

Participer invite à se prononcer sur les atouts de la Région et à classer par pertinence les défis identifiés dans le diagnostic.

Enfin, **Partager** répertorie de nombreux documents de référence que Vents citoyens vous invite à parcourir. Vous trouverez dans cette partie du site les contributions de nombreux acteurs dont celles de : France éolienne environnement (FEE), la Chambre d'Agriculture, etc.

Vous pourrez accéder aux schémas régionaux intégrés, aux stratégies régionales à considérer, incluant la « **Feuille de route de la transition énergétique** ».

http://www.paysdelaloire.fr/fileadmin/PDL/DCOM/SRADDET/docs/strategies/Feuille_de_route_TE_2017-2021.pdf

Bonne participation pour une mobilisation forte en faveur de l'éolien citoyen !

Ancrage local



Finalité non spéculative



« L'ÉOLE-LIEN MAYENNAIS »

A GERME A LAVAL... MAIS PAS QUE !

Où en sont-ils de leur projet de CIERC* les « Lavallois » rencontrés fin 2017, déterminés à s'inscrire sur le champ de la transition écologique et solidaire ? Ils sont fin prêts, avant l'heure, et trépigment d'impatience ! Comment ont-ils fait ?

Courant 2017, ils n'ont pas cessé d'échanger et de cogiter autour du changement climatique et des énergies renouvelables, posant moult questions. Le sujet de l'énergie éolienne revenant dans les conversations, au travail, entre ami.e.s... ils ont décidé de s'unir pour agir. Intervenant dans la petite enfance, membre d'une chorale, adeptes de la petite reine... ils se croisaient, plus ou moins, ici et là. Agir était déjà une évidence pour beaucoup, dans d'autres domaines. Les rencontres avec Vents citoyens, de la Maison de quartier d'Hilard à celle du Bourny, ont permis au groupe de faire mûrir l'idée et d'étoffer l'effectif.

Le 13 octobre 2017 marque un avancement majeur pour le projet ! C'est le jour de l'assemblée générale constitutive du CIERC « **Eole-lien Mayennais** ». L'engagement de chacun s'articule autour d'une convention mûrement partagée. L'exercice de signatures est un peu chronophage mais toutes et tous s'y plient bien volontiers ! Les non-présents et/ou retardataires pourront toujours se raccrocher au wagon, ou essaimer, car ils sont déjà 16 à bord, et la limite est de 20 !



A la manœuvre pour assurer la vie du groupe dans la durée, trois personnes élues à l'unanimité - de gauche à droite et de bas en haut (encerclées) : Armelle Bausson, Secrétaire - Yolaine Maillard, Gérante et Olivier Pain, Trésorier..... et tous les autres !

Si la majorité des membres du groupe réside sur Laval, trois viennent de Chatillon, La Bigottière et St Jean sur Mayenne. Envie d'essaimer sur ces localités ? Nous avons de bons interlocuteurs à vous faire rencontrer, qui soufflent un dynamisme contagieux ! Appelez-nous !

* CIERC : Club d'Investissement dans les Energies Renouvelables Citoyennes.

Les 10 propositions du groupe de travail « éolien » (suite)

Apaiser les relations des projets éoliens avec leur territoire !

6 – Passer à un balisage fixe des mâts (le balisage clignotant constitue l'un des principaux facteurs de gêne des riverains).

7 – Mieux intégrer l'éolien dans les paysages. Le ministère de la Transition écologique et solidaire mobilisera les territoires volontaires et organisera l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

8 – L'IFER évoluerait pour garantir un minimum de 20% des retombées fiscales aux communes d'implantation des éoliennes.

9 – Travailler à un « Guide des bonnes pratiques ».

10 – Inciter le financement participatif des projets éoliens !

Source : Ministère de la Transition écologique et solidaire

Gouvernance
démocratique



Energies
renouvelables



NOUS Y ETIONS !



A St Hilaire du Maine le 5/12/2017 pour tenir notre Assemblée Générale, dans la Salle Communale ! Merci à la municipalité pour son accueil. Si vous souhaitez recevoir le bilan 2017 de l'association, écrivez à : ventscitoyens@gmail.com.

5 Commissions thématiques se réuniront en 2018 :

- Collectivités et Entreprises
- Communication
- Emploi et Trésorerie
- Ethique et Environnement
- Finances

Envie de participer ? Contactez-nous !

NOUS Y SERONS !



Le **Samedi 14 avril 2018** nous serons présents au Festival sur la sortie du nucléaire, à la ferme de la Gorronnière à **Montfleurs** ! Nous aurons besoin de bénévoles pour tenir le stand, manifestez-vous !

Le **1^{er} Mai 2018**, nous aimerions participer au **22^{ème} brevet des randonneurs** au **Bourgneuf-la-Forêt**.

Des volontaires pour créer des **équipes Vents citoyens** sur différents parcours ? Seriez-vous partants pour : 5 ou 10 km... ou plus encore ?

Contactez-nous au plus vite pour que nous recensons le nombre d'intéressés : ventscitoyens@gmail.com une petite préparation s'impose !



FOIRE AUX QUESTIONS !

Quelle différence entre puissance et énergie ?

La **puissance** (en **watt**, symbole **W**) d'un moyen de production, mesure sa capacité à délivrer une quantité d'énergie par unité de temps.

Le **wattheure (Wh)** est utilisé pour quantifier l'énergie délivrée : 1 Wh correspond à l'énergie produite par un moyen de production d'une puissance de 1 W pendant une durée d'une heure (1 W x 1 h).

Outre le kilowatt-heure (kWh = 10³ Wh), de plus grands multiples du watt-heure sont souvent utilisés lorsqu'il est question de production électrique :

- le mégawatt-heure (MWh = 10⁶ Wh),
- le gigawatt-heure (GWh = 10⁹ Wh)
- ou encore le térawatt-heure (TWh = 10¹² Wh).

L'énergie consommée en une heure correspond à la puissance appelée pendant cette durée de temps.

Construisons ensemble
l'énergie de demain



Promis ! Dans notre prochain numéro, vous aurez des nouvelles de l'avancement des projets visés par notre association. En attendant, les citoyens doivent se réunir pour créer des CIERC un peu partout en Mayenne. Un petit groupe de personnes motivées suffit pour se lancer. Vents citoyens vous propose d'animer la première réunion d'information à l'aide d'un diaporama suivi d'une discussion. Nous comptons sur vous. La réussite des projets dépend de votre implication. Ensemble portons le projet. Contactez-nous !

Votre Bureau pour 2017-2018 !

Le Conseil d'administration, réuni le 25 janvier 2018, a procédé à l'élection de son bureau. Sont élu.e.s :

4 Co-Président.e.s

- Jean-Luc Frétygné
- Philippe Guesdon
- Hervé Judon
- Gérard Quinton

Trésorier.e.s

- Marie Figureau
- *Poste adjoint.e à pourvoir*

Secrétaires

- Maurice Bouttier
- Philippe Moreau

L'école-liens

la lettre d'information de Vents citoyens

Directeur de la publication
Jean-Luc Frétygné

Comité de rédaction

Yvette Brossier
Marie Figureau
Véronique Le Renard
Philippe Moreau
Michel Perrier
Myriam Trippier

Ont participé à ce numéro

Michel Lemosquet
Yolaine Maillard

Vents citoyens

18 rue des Landes
53 380 St Hilaire du Maine

ventscitoyens@gmail.com



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

